

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 00775

Numéro SIREN : 489 895 821

Nom ou dénomination : SPARTOO SAS

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2018 sous le numéro de dépôt A2018/005891

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE GRENOBLE**

A2018/005891

Dénomination : SPARTOO SAS
Adresse : 16 Rue Henri Barbusse 38100 GRENOBLE
N° de gestion : 2006B00775
N° d'identification : 489895821
N° de dépôt : A2018/005891
Date du dépôt : 29/06/2018
Pièce : Extrait de procès-verbal du conseil de surveillance du 03/05/2018 PVCS3



1374865



1374865

SPARTOO

Société par actions simplifiée au capital de 284.116,30 euros
Siège social : 16 rue Henri Barbusse – 38100 Grenoble
489 895 821 RCS Grenoble

Procès-verbal de la réunion du Conseil de Surveillance

du 3 mai 2018

EXTRAITS

- **Nomination d'un Directeur Général Délégué et fixation de la durée de son mandat - Détermination de l'étendue des pouvoirs du Directeur Général Délégué**

[...]

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

nomme, conformément aux articles 17.1 (b) et 18.5.3 des statuts, en qualité de Directeur Général Délégué de la Société :

- Monsieur Jean-François Clei, né le 31 Mars 1977, de nationalité française, demeurant 73, Rue des Vignols, 75020 PARIS,

décide que le mandat de Monsieur Jean-François Clei prendra effet à compter du 4 juin 2018 à la condition que Monsieur Jean-François Clei ait, à cette date au plus tard, accepté les termes et conditions adoptés par le présent conseil,

décide que le mandat de Monsieur Jean-François Clei demeurera en vigueur aussi longtemps que Monsieur Boris Saragaglia sera Président de la Société. En cas de cessation du mandat de Monsieur Boris Saragaglia, le mandat de Monsieur Jean-François Clei demeurerait en vigueur jusqu'à la désignation du successeur de Monsieur Boris Saragaglia,

[...]

- **Pouvoirs pour formalités**

Le Conseil confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal aux fins de procéder à toutes formalités légales de publicité et de dépôt.

CERTIFIE CONFORME

